

RÉSUMÉ

Le Québec et les changements climatiques: Quelle cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020?

Réflexions présentées par Les AmiEs de la Terre de Québec

Plusieurs points importants ont été soulevés, mais absents des autres mémoires présentés. Un élément majeur concerne **les secteurs utilisés pour catégoriser les émissions** de GES dans les inventaires québécois et canadiens. Ceux-ci excluent du secteur agricole les émissions engendrées par la machinerie agricole et le transport des intrants et extrants. Ainsi, seules les émissions provenant des animaux (fermentation entérique et gestion du fumier) et de celles reliées à la fertilisation (organique et synthétique) sont comptabilisées. Pourtant sans cesse les médias et groupes environnementaux parlent des GES associés à l'agriculture en utilisant cette valeur.

Une autre remise en question concerne les émissions de méthane. Présentement, la convention est qu'une tonne de méthane équivaut à 21 tonnes de CO₂. Toutefois, cette donnée se fonde sur une durée de vie du méthane dans l'atmosphère de 100 ans, alors qu'en réalité il est actif autour de 14 ans. Cette convention minimise l'impact brusque du méthane en le « diluant » sur une grande période, alors que nous n'avons pas 100 ans devant nous si rien n'est fait. Ainsi, de plus en plus de voix recommandent **d'évaluer l'impact du méthane sur 20 ans**, ce qui fait passer le potentiel de réchauffement climatique de 21 à 72 tonnes d'équivalent CO₂.

Par conséquent, nous avons refait les calculs pour avoir une meilleure idée de la place réelle de l'agriculture. Les données de base étaient difficiles à trouver et nous avons dû faire plusieurs estimés, mais les ordres de grandeurs et notre démarche a amenée une nouvelle perspective: l'impact majeur du méthane. Selon nos calculs, environ 30% des émissions québécoises de GES proviendraient du méthane. En particulier, l'impact énorme de l'enfouissement des matières organiques (14% des émissions québécoises) et de l'élevage (11,8% des émissions québécoises)

Au final, selon nos estimés, l'agriculture serait responsable n'ont pas de 7,5% comme trop souvent nous pouvons le lire, mais d'environ 20% des émissions québécoises. Face à ces constats, nous avons logiquement proposé diverses initiatives que devrait prendre le gouvernement du Québec :

- Instaurer d'un programme de compostage obligatoire à l'échelle de la province
- Réorienter l'agriculture afin de réduire le nombre d'animaux d'élevage et vers des productions végétales à consommation humaine.
- Encourager la diminution de la consommation de produits animaux. Entre autre par la recommandation d'une journée sans produits animaux par semaine.
- Favoriser le développement d'une agriculture orienter vers les marchés de proximité et fondée sur des principes agroécologiques.

Enfin, pour répondre à la question initiale qui était lancée par la consultation, nous avons recommandé une cible de réduction d'au moins 25% par rapport au niveau d'émission de 1990, sans achats de crédit de carbone.

Notre mémoire est aussi disponible sur notre site internet à l'adresse: www.atquebec.org